

HaïtiFocus



#14 | mars 2014



Femmes/hommes :
égalité = progrès

Haiti Focus

numéro 14 | mars 2014

3 Editorial de Sandra Honoré

4 Reportage

Gertrude ou le quotidien d'une veuve

6 Profils de femmes

6 Joëlle Donatien

8 Marie-Yolaine Mathieu

10 Sophia Zamor

11 Marie Maggy Lariveau

13 Vox Pop

14 Infographie

14 OMD 3.1 : Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur

15 OMD 3.2 : Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole

16 OMD 3.3 : Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national en Haïti

17 Interview

Mimose Royal André





éditorial

La Journée internationale de la femme, officialisée par les Nations Unies en 1977, trouve son origine dans les luttes des femmes ouvrières et suffragettes du début du 20e siècle pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote, pour une vie meilleure et plus égalitaire.

Depuis, les Nations Unies ont été à l'avant-garde des grands rendez-vous visant à promouvoir et à protéger l'égalité des droits des femmes. Je citerai à titre d'exemple la Convention internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) adoptée en 1979, et la tenue en 1995 de la

Conférence des Nations Unies sur les femmes à Beijing en 1995 – évènement historique qui a abouti à la déclaration stratégique sur l'égalité entre les sexes la plus novatrice et la plus complète à ce jour. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis en 2000 reconnaissent aussi l'égalité des sexes à la fois comme objectif et condition de réalisation de tous les autres objectifs.

Comme le souligne le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dans son message à l'occasion de cette journée, « les pays dans lesquels les femmes sont traitées sur un pied d'égalité avec les hommes jouissent d'une meilleure croissance économique. Les entreprises qui comptent des femmes parmi leurs dirigeants affichent de meilleurs résultats. Les accords de paix qui font intervenir des femmes s'avèrent viables à plus long terme. Les parlements où siègent des femmes adoptent davantage de lois portant sur des questions sociales fondamentales comme la santé, l'éducation, la non-discrimination et les allocations familiales ».

En Haïti, des efforts considérables continuent d'être consentis par les Agences des Nations Unies et par la MINUSTAH en vue de promouvoir la mise en application de ces engagements et d'assurer un accès plus équitable des femmes et des filles aux droits fondamentaux tels que le droit à la santé et à la santé de la reproduction, à l'éducation et à la formation, aux services de sécurité, à la justice, à la prise de décision, à l'information, etc. Les Nations Unies œuvrent également au renforcement du cadre légal et des mécanismes de protection des droits de la femme et de l'égalité de genre.

Cependant, la bataille pour l'égalité des sexes est loin d'être gagnée. En dépit des progrès accomplis, de nombreux obstacles demeurent. Les dispositifs internationaux et nationaux de promotion de l'égalité de genre ne sont pas encore pleinement appliqués. Les femmes et les filles continuent de subir de façon disproportionnée les effets de la vulnérabilité économique et sont encore trop souvent victimes de violences et d'atteintes à leurs droits fondamentaux. Je voudrais ici rendre hommage à la femme haïtienne – mère, fille, sœur, professionnelle, politique, académicienne, du monde rural et des villes - qui continue à relever avec courage et détermination les défis de la reconstruction et du développement.

Reconnaissant également que les femmes jouent un rôle essentiel en matière de paix et de sécurité, l'Organisation s'efforce d'en avoir un plus grand nombre dans les composantes militaires et de police de nos opérations de maintien de la paix. De plus en plus de femmes occupent des postes de responsabilité et de haut rang au sein du système des Nations Unies.

La Journée internationale de la femme nous donne l'occasion de jeter un regard critique sur nos réalisations, de tirer parti de nos réussites, d'identifier et de rectifier ce qui a moins bien marché – l'occasion de célébrer les victoires remportées.

Sandra Honoré

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti



Gertrude

ou le quotidien d'une veuve

Bien qu'elles représentent 51% de la population haïtienne, les femmes n'ont pas le même accès à l'éducation et à la formation professionnelle que les hommes. Conséquence, beaucoup d'entre elles n'ont d'autre choix que la débrouille.

« Dimanche dernier, j'ai pu vendre pour 1 500 gourdes », (environ 34 dollars US) dit, satisfaite, Gertrude, qui vend des boissons sur un trottoir du carrefour de l'aéroport à Port-au-Prince.

Chez Gertrude et ses voisins de trottoir, on vit au-jour-le-jour.

Elle harangue un vendeur de glace en gros cubes : « donnes-moi [de la glace] pour 25 gourdes ! », avant de remettre les boissons multicolores, jus de fruits et sodas, dans une glacière en plastique posée sur des blocs de béton amassés ça et là à la faveur de travaux de construction en cours dans la zone.

Pas d'électricité ici. C'est la glace achetée chaque jour qui conservera la fraîcheur des boissons. Chaque soir, elle laisse ses bouteilles dans le congélateur d'une proche parente habitant non loin de son site habituel de vente.

Comme de nombreuses femmes observées dans les rues, Gertrude se déplace d'un point à un autre de la capitale haïtienne, profitant des évènements tels que des foires ou, plus récemment, le carnaval. C'est là qu'elles font leurs meilleures ventes, avec des bénéfices pouvant atteindre 1 000 gourdes par jour.

Une économie informelle de femmes

En Haïti, « être marchand s'improvise », constate la Plate-



forme des organisations de défense des droits humains (POHDH) dans un rapport. En effet, c'est généralement pour les femmes sans qualification professionnelle et sans capital la seule possibilité de lutter contre le chômage ou la faim.

Sur une population active de 2,9 millions de personnes, 1,9 millions se retrouvent dans le secteur informel dont 52% de femmes.

A la précarité de l'activité, s'ajoutent des conditions d'exercice difficiles. Ces femmes qui vendent sur les trottoirs sont exposées aux intempéries, aux accidents de la route ou même au vol. D'autres vendent sur des marchés publics mais dans des conditions d'hygiène parfois déplorables, entassées à même le sol. Certaines enfin bravent l'insécurité en vendant jusqu'à tard le soir, dans l'espoir de gagner quelques Gourdes de plus.

Le règne de la débrouille

Quand elle n'expose pas sa glacière sur le trottoir – à cause

de travaux de construction d'un viaduc – Gertrude ne chôme pas. Elle se débrouille pour trouver d'autres activités pour survivre.

« Parfois, des clients m'appellent pour laver leur linge, alors je ferme mon commerce, et j'y vais puisque que je n'ai rien d'autre pour nourrir mes enfants », raconte cette femme dont le mari a péri dans le séisme du 12 janvier 2010. Cette activité occasionnelle peut elle aussi lui rapporter jusqu'à 1 000 gourdes par jour selon la quantité de linge à nettoyer.

« J'aimerais bien agrandir mon commerce, si j'avais un crédit », rêve cette femme à la carrure imposante et à la voix roque. A défaut de crédit, elle emprunte à des connaissances à des taux variés. « Si j'emprunte 2 000 gourdes, je dois rembourser 2 250 gourdes, et je dois rembourser 100 gourdes par jour jusqu'à écoulement de la dette », explique-t-elle.

Pour vendre et gagner plus, elle arrive tôt, parfois avant 7 heures du matin « pour vendre quelques bouteilles » particulièrement aux parents préparant le déjeuner

de leurs enfants écoliers. Et ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'elle rentre chez elle.

Rêve envolé

Femme battante, les vicissitudes de la vie ne lui ont pas fait baisser les bras, même si son rêve de devenir avocate s'est envolé il y a fort longtemps.

« Quand je réfléchis à cela, je me dis que j'ai gâché ma vie, lorsque je suis tombée enceinte entraînant l'arrêt de mes études. Mes parents, sans ressources, ne pouvaient rien faire d'autre pour moi », soupire-t-elle.

Militante pour l'égalité des sexes au sein d'une association de femmes, Gertrude souhaite qu'au-delà des traditionnelles journées de réflexion organisées le 8 mars, « les femmes soient mieux encadrées pour leur permettre de jouir pleinement de l'ensemble des droits qui leur sont reconnus ».

Pierre Jérôme Richard



Joëlle Donatien

danser c'est vivre

Joëlle Donatien est l'une des pionnières de la danse moderne en Haïti. Divorcée après 11 ans de mariage, elle consacre sa vie à sa passion et veut la transmettre aux jeunes générations, même si cet art n'attire pas les capitaux dans une Haïti en proie à la pauvreté.

Joëlle Donatien est âgée de 55 ans, mais on lui en donnerait 20, tant elle conserve la vigueur et l'agilité de sa jeunesse. Son secret : elle danse régulièrement et dit vouloir le faire jusqu'à la fin de ses jours.

Sa vocation comme professeur de danse commence tôt, à 13 ans. « Quand j'étais à l'école chez les sœurs, j'aimais voir les gens danser, j'aimais danser », confie-t-elle. Mais elle se heurte vite à la reticence de ses parents

qui n'étaient pas prêts à voir leur fille pratiquer cet art à leurs yeux « irrespectueux » du corps de la femme par les gestes amples et la discipline de fer qu'elle impose.

Mais en 1972, à force de persévérance, elle intègre l'école de danse de la célèbre chorégraphe haïtienne Viviane Gauthier. « Là, j'ai appris à danser, en commençant par le folklore puis le ballet classique, le jazz avant de devenir moi-même monitrice de danse », explique-t-elle.

Joëlle se fait très vite connaître du public haïtien et américain à force de passion et de maîtrise. Elle est invitée à prendre part à des séminaires et des spectacles en Haïti et à l'étranger, notamment à New York en 1983 où elle côtoie des professeurs de danse du monde entier.

A la fin de ses études secondaires, elle doit faire le choix difficile de poursuivre en université ou devenir chorégraphe. La danse résonne toujours plus fort dans sa tête. Aidée par une de ses tantes sensible à sa passion, elle fonde en 1979 sa propre école de danse alors seulement âgée de 19 ans. Depuis lors, elle a formé des centaines de danseuses et danseurs et organisé de grands spectacles.

« La danse, c'est comme respirer »

Son choix ne l'a jamais déçue. Elle vit pour la danse. « En toute chose, je vois une chorégraphie. Quand j'entends une musique, quand je vois les feuilles bouger, les oiseaux voler en bande, j'en tire une chorégraphie », explique Joëlle Donatien avant de lâcher : « la danse c'est la vie, c'est comme respirer ».



Plus qu'un loisir, la danse est pour elle un sport, une éducation et une thérapie. « Elle apporte beaucoup au développement de l'enfant. Et permet à l'adulte d'être en bonne santé par les efforts physiques qu'elle exige. Elle développe la respiration, donne l'équilibre et l'élégance physique, combat la timidité et la paresse », vante-t-elle avec force détails.

Mais elle souffre du fait que, malgré cette richesse, la danse ne soit pas le choix de beaucoup de jeunes. « Arrivé le moment de faire les études supérieures, ils arrêtent tout ». D'où son conseil de praticienne : « Je demande à ceux qui ont appris à danser de ne pas arrêter. Viviane Gauthier m'a appris à danser à 95 ans, mais elle

continue de danser », dit-elle avec admiration. Et elle compte bien faire comme cette grande dame de la danse haïtienne.

Africaine haïtienne

En commençant sa carrière par le folklore haïtien, Joëlle Donatien ne pouvait échapper au charme de la culture africaine, un continent où elle situe ses origines. « La présence du tambour, de la percussion, la vivacité des mouvements... tout ça c'est africain », explique-t-elle en citant une kyrielle de danses venues du Congo ou de l'ancien Dahomey.

Inspirée par Lavinia Williams, Américaine d'origine connue pour son interprétation chorégraphique du Vodou

haïtien, elle explore la richesse du folklore d'Haïti comme celui d'Afrique. Sa chorégraphie originale du Sarafina, tirée de la danse Zoulou d'Afrique du Sud, avait marqué les esprits lors de sa présentation à Port-au-Prince en juillet 2013.

Un pied en Haïti, l'autre en Afrique, elle porte le continent noir dans son âme. Et cite Nelson Mandela, son idôle absolue, comme une source fondamentale d'inspiration et de réflexion. « Il a passé injustement 27 ans de sa vie en prison mais a pardonné à ses bourreaux. C'est une bonne leçon pour les hommes politiques - africains ou haïtiens ».

Antoine Adoum Goulgué



Marie-Yolaine Mathieu

la présence d'une femme au sein d'un corps professionnel est une garantie d'égalité

Marie-Yolaine Pierre-Louis Mathieu est l'une des rares femmes haut gradées de la police haïtienne. Longtemps responsable de la prison des femmes à Pétion-Ville où elle est considérée par les détenues plus comme une mère ou une grande-sœur, elle dirige actuellement le centre de formation de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) après un bref séjour à la sous-direction du département de l'Ouest.

Mariée à 26 ans, cette native de Bainet (Sud-est) ne s'est pas contentée du statut traditionnel de femme au foyer auprès de celui qu'elle qualifie de « meilleur ami ».

« A la faveur d'une réforme décidée par le président Aristide en 1995, j'ai décidé de suspendre mes études pour intégrer l'administration pénitentiaire », explique-t-elle. L'initiative se

révèle concluante. Elle est recrutée à la DAP après une formation initiale comme agent correctionnel, autrement dit garde de prison.

Après deux ans de travail sur le terrain, elle poursuit sa formation et termine major de sa promotion avant de s'envoler pour Ottawa, la capitale canadienne, où elle effectue un stage de trois mois au Collège du personnel.

« Au début, la formation paraissait trop rude pour une femme. Mais le courage de mes camarades canadiennes m'a poussé à braver toutes les difficultés et tout s'est bien passé », rit-elle. En 2013, elle obtient à l'issue d'une autre formation le grade de commissaire et entre dans le cercle restreint des femmes commissaires de police.

L'apprentissage de la discrimination

Marie-Yolaine a grandi dans une famille où l'éducation pour tous, filles et garçons, était primordiale. Mais d'autres filles de son âge n'ont pas eu sa chance. « Je me souviens qu'à Jacmel où j'ai grandi certaines de mes camarades d'enfance n'ont pas été à l'école. Et celles qui étaient à l'école n'ont pas terminé leurs études primaires », regrette la commissaire.

A la fin du collège, elle quitte le cocon de l'école des sœurs pour la mixité des classes dans un lycée public. C'est là qu'elle subit les stéréotypes liés au genre. « Pour les garçons, nous étions moins intelligentes qu'eux. Ils prenaient souvent la tête des groupes d'entraînement et voulaient tout nous expliquer comme si nous ne pouvions pas y arriver par nous-mêmes », se souvient-elle.



Au travail, elle ne se sent pas vraiment discriminée à cause de son sexe, mais remarque les attitudes paternalistes de certains chefs. « Au début, nos chefs doutaient de la capacité des agents femmes à assurer le même travail confié aux hommes », dit-elle. Pour preuve, « ils ne nous affectaient jamais à un poste armé sans être accompagnées d'un homme alors que les hommes faisaient la garde seuls ».

Armée d'un sens aigu des responsabilités et de la rigueur, elle progresse dans la police et dirige pendant sept ans l'unique prison de femmes du pays, à Pétion-Ville. Malgré les difficultés inhérentes à sa tâche et la gestion d'un budget serré, elle s'estime reconnaissante du respect montré par les responsables de la Police Nationale. « Cette dame est correcte dans tout ce qu'elle

fait », renchérit un agent de la Police des Nations Unies (UNPol), qui travaille en tandem avec les femmes et hommes sous ses ordres.

Défenseur de l'égalité femme/homme

Contrairement à des stéréotypes inégalitaires qui ont la vie dure en Haïti, le commissaire Mathieu est convaincue que l'égalité des sexes est un atout au travail comme au foyer. « La présence d'une femme au sein d'un corps professionnel est une garantie. Au travail, la femme écoute, cherche à comprendre ; au foyer, elle écoute et accueille », explique-t-elle. « En bref, la femme est plus patiente que l'homme », résume-t-elle. Donner aux femmes leurs chances revient, selon elle, à garantir l'équilibre et l'épanouissement de toute la société.

Mais la lutte pour l'égalité est loin d'être gagnée. Elle parle par exemple de cas d'abus de pouvoir sur des femmes travaillant loin de leur foyer, ou de harcèlement sexuel par des collègues ou des supérieurs hiérarchiques.

Cette soif d'égalité la pousse à perpétuer la culture de non-discrimination apprise de ses parents, notamment pour l'éducation des enfants. Elle dénonce ainsi le privilège que certaines familles accordent au garçon au détriment de la fille lorsque les ressources viennent à manquer.

Et justement, pourquoi se priver ? A 44 ans, elle renoue avec l'université et étudie le droit et la gestion des affaires pour montrer qu'elle peut faire « toujours plus ».

Antoine Adoum Goulgue



Sophia Zamor

entre la famille et l'entreprise

Sophia Zamor Santha dirige depuis 2011 Sotresa, une société familiale de production d'eau minérale et de jus de fruits. Après 15 ans d'expérience professionnelle internationale dont dix dans une multinationale américaine, cette mère de 36 ans rentre au bercail et veut apporter sa contribution à la reconstruction d'Haïti.

L'aînée de trois enfants dont deux garçons, Sophia a passé son enfance dans une famille « très unie » où « tout le monde avait le même rôle que les parents biologiques » dans l'éducation des petits, dit la jeune femme.

Une famille où elle ne s'est jamais sentie inférieure à cause de son

sex et qui va stimuler et structurer son développement physique, mental et émotionnel en ouvrant la voie à la réussite.

« Quand j'avais de mauvaises notes à l'école, ce n'est pas seulement papa et maman qui intervenaient », se souvient-elle. « Mais c'était la grand-mère, la tante, l'oncle qui me disaient :

Sophia tu peux faire mieux, tu es plus intelligente que ça! », rit la chef d'entreprise.

Après des études primaires et secondaires dans une école congréganiste, elle veut poursuivre des études de génie industriel aux Etats-Unis. Mais son professeur de maths lui explique qu'une fille ne peut étudier dans une université américaine. Choquée, elle se rebelle contre un certain regard qui fait des matières scientifiques la chasse gardée des hommes, jugés plus intelligents que leurs consoeurs.

La future ingénier persiste et réussit haut la main le concours d'entrée, puis obtient son diplôme d'ingénier industriel à l'âge de 23 ans. « Je suis une personne très compétitive parce que j'ai été élevée dans une famille où l'on m'a convaincue que je pouvais réussir à toute chose », justifie-t-elle.

Les choix de Sophia

La patronne de Sotresa fait de son cas un exemple d'égalité des sexes tant au foyer qu'à l'entreprise. Elle constate néanmoins que la discrimination à l'égard des femmes persiste dans les milieux plus populaires en Haïti comme dans d'autres pays en développement.

« Je veux que mes fils comprennent que je suis une mère qui prend soin d'eux et une travailleuse. En cela je ne suis en rien inférieure à un homme », insiste Sophia, enceinte d'un second garçon. Elle s'adresse aux femmes à qui elle dit : « Si nos fils ne croient pas en l'égalité, la société ne peut pas évoluer et il nous appartient de le leur inculquer », dit-elle avec émotion.

Elle ne trouve pas pour autant d'excuses aux hommes qui ont leur part de responsabilités. Ils doivent s'impliquer davantage dans les tâches domestiques pour accorder à la femme le temps de faire d'autres choses. « Mon mari adore faire la cuisine et je ne connais pas une seule tâche qu'il rechignât à faire », plaisante-t-elle. « Nous jouons tous le même rôle ».

Favorable au travail des femmes, elle a augmenté le nombre de femmes aux postes administratifs de la Sotresa même si l'entreprise continue d'employer en majorité des hommes, la plupart des ouvriers.

« Un pays ne peut pas atteindre son potentiel si 50% de sa population n'a pas accès aux mêmes opportunités que les autres », déclare-t-elle.

Un leadership au féminin

« De façon générale, qu'on soit homme ou femme, la direction d'une entreprise doit être unie au niveau du comité de direction, des superviseurs et des employés ». Elle pense que la femme au sommet de l'entreprise a quelque chose de plus à apporter. Elle aime citer à cet effet une étude suisse selon laquelle « une entreprise qui fait siéger au moins une

femme à son comité directeur fait 25% de bénéfices plus que celle qui ne compte que des hommes ». La femme leader serait plus sensible aux facteurs sociaux de la vie et donc à la bonne gestion du personnel.

Assistée de deux hommes – eux aussi ingénieurs - au sein du comité de direction de l'entreprise, Sophia résume une équation gagnante: « il y a des aspects [de la gestion] que les deux perçoivent mieux que moi. Mais il y en a aussi d'autres qu'ils ne perçoivent pas... ».

Antoine Adoum Goulgue

Marie Maggy Lariveau

la justice dans le sang



Juge depuis 15 ans, Marie Maggy Lariveau est actuellement juge de paix titulaire du Tribunal de paix de Cayes-Jacmel (Sud-est) après avoir passé 3 ans dans la commune de Cité Soleil dans la capitale. Le métier de juge constitue pour elle une réelle vocation.

« Si pour certains le choix de cette profession n'est qu'une suite logique à leurs études, pour moi, ce métier est une vraie vocation », explique Me Lariveau.

Une vocation qui a commencé dans la cour de récréation. « J'avais l'habitude d'arbitrer les conflits en jouant avec mes camarades. Ceci est resté en moi et j'ai grandi avec cela dans le sang », confie-t-elle.

Après des études de droit à Port-au-Prince, elle est nommée juge suppléant au Tribunal de paix de la commune de Cité Soleil en 1999. Un début de carrière sur les chapeaux de roue dans cette commune de la capitale jugée « chaude », d'autant plus qu'elle



est l'unique femme du Tribunal. Remarquée par ses pairs pour ses bons résultats, elle est ensuite promue juge titulaire des Cayes-Jacmel, sa ville d'origine.

Et depuis maintenant 12 ans, elle s'applique à y « servir la population », et souhaite y passer le reste de sa vie.

Assise derrière son bureau orné de fleurs, souriante, Marie Maggy occupe la plus grande salle de cette maison traditionnelle qui abrite la justice de paix de la juridiction. Cartables et dossiers bien rangés, c'est également dans cet espace qu'elle entend les justiciables.

Derrière elle, une balance est peinte sur le mur avec l'inscription

« Justice pour tous ». Ce symbole de la justice fait référence à l'idée d'équilibre et de mesure mais aussi d'impartialité nécessaires au fonctionnement de la justice, qui ne doit pencher en faveur d'aucune des parties.

Arbitrer un conflit en conformité avec les règles de droit demande un sens aigu de l'analyse et de l'écoute. Me Lariveau pense que sa capacité d'écoute est la clé de son succès dans le métier. « J'ai naturellement aimé écouter les autres dès mon plus jeune âge et c'est ce qui facilite mon travail ».

Mais elle a aussi rencontré des obstacles dans sa profession. « Ce n'est pas une tâche facile d'être responsable d'un Tribunal. Parfois, des propos indécents

tentent de porter atteinte à notre réputation ou notre personnalité. Chaque partie veut que ce soit elle qui gagne, alors que nous, nous nous servons de la loi pour agir », explique-t-elle.

Conciliante, sympathique, elle aime aider les autres. Calme en toutes circonstances, Marie Maggy Lariveau déteste l'hypocrisie et le mensonge.

En dépit de ces obstacles, Marie Maggy Lariveau réfléchit trois fois avant de prendre toute décision. « Car un jour d'emprisonnement c'est beaucoup dans une vie », explique celle qui fait primer le droit du justiciable avant tout.

Jeffrey Clark Lochard

Haiti Focus

Dans le prochain numéro d'Haiti Focus découvrez les coulisses de l'Ecole de la Magistrature.

Haiti Focus est un produit de l'Unité publications /web du Bureau de la communication et de l'information publique de la MINUSTAH

Crédits photo : MINUSTAH CPIO, DR

INFO +

Regardez le débat télévisé **Sa W di Nan Sa** sur l'égalité sur YouTube : www.youtube.com/MinustahTV



SUIVEZ-NOUS!



FACEBOOK.com/minustah



TWITTER.com/@MINUSTAH



FLICKR.com/Minustah



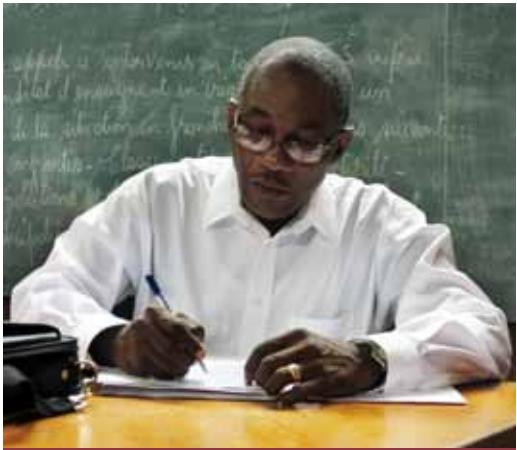
YOUTUBE.com/MinustahTV



[RADIO : www.minustah.org](http://RADIO:www.minustah.org)



[TUMBLR : Minustah](http://TUMBLR:Minustah)



Louis Gabriel Blot

Professeur de sociologie de la communication

Entre l'homme et la femme, il n'y a pas de supériorité, ni d'infériorité. Mais il y a nécessairement une différence. Cette différence est bien fondée et elle est juste. Ce sont des êtres humains appelés à coopérer, chacun selon ses dons. Et dans ce cas, à travail égal, salaire égal.

Sandy Gray

étudiante en sciences infirmières à Miragoâne

L'égalité entre hommes et femmes est comme une balance de laquelle la société tire son progrès social et détermine sa bonne marche. Maintenir stable l'équité de genre revient à déterminer les droits et devoirs de chacun et maintenir stable un équilibre à la base.



VOX POP

Saint Fleur Wilbens

élève de Philo au collège Sacré-Cœur de Papaye

La fille est un élément tout aussi important que le garçon pour le progrès de la société dont ils sont tous membres. Quand elle réussit, c'est à l'avantage de tous, car ses compétences vont servir la société et la famille qu'elle va fonder, famille qui va assurer la continuité de la société.



Johane Véus Johnson

mère de famille au Cap-Haïtien

Les femmes ne sont pas inférieures aux hommes. L'égalité entre les hommes et les femmes a été souvent mal interprétée. Il s'agit plutôt d'égalité sociale que de sexe. Cela permet aux femmes d'être considérées au même niveau social que les hommes. L'équité de genre permet aux femmes de retrouver l'estime de soi.

Pierre Francky Exius

Sénateur du Sud

La République d'Haïti a besoin de ses filles et fils pour progresser sur le plan économique et social. La preuve, les femmes qui travaillent pour l'administration publique en Haïti sont les cadres les plus honnêtes. C'est pourquoi il faut renforcer les capacités des femmes pour être plus efficace.

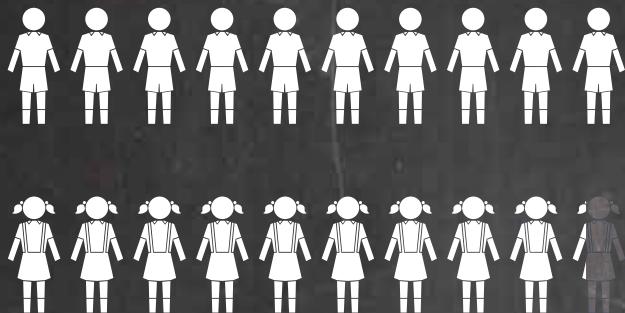




Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OMD 3.1 : Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en Haïti

Primaire

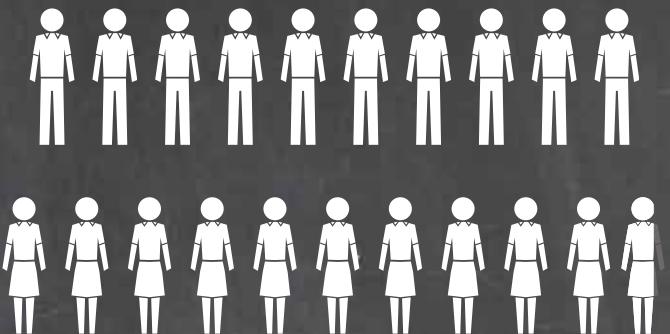


indice de parité des sexes*

0,93

(pour 10 garçons, 9,3 filles)

Secondaire



indice de parité des sexes

1,08

(pour 10 garçons, 10,8 filles)

Supérieur

% de femmes et d'hommes ayant atteint le niveau d'études supérieures

	11,1 %	25-29 ans	12,3 %
femmes	9,6 %	30-34 ans	15 % hommes
	6,1 %	35-39 ans	11,8 %

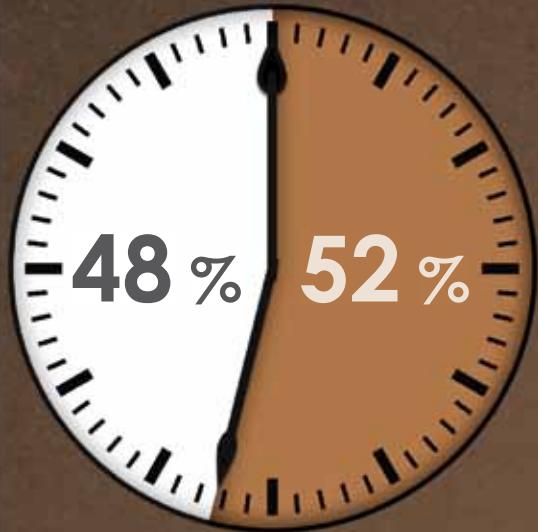
* Parité = 0,97 - 1,03

Source: Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, EMMUS V, Haïti 2012



Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OMD 3.2 : Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole en Haïti



Les femmes assurent du
52 % temps total
de travail

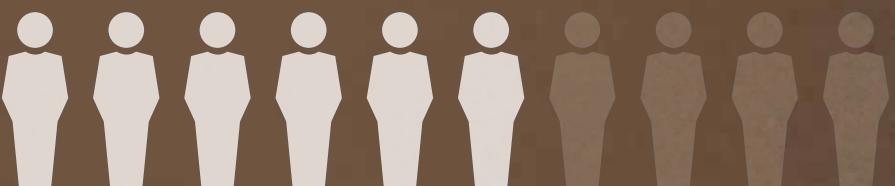
(emploi et activités domestiques cumulés) contre

48 % pour les
hommes

— Mais la part des femmes dans l'emploi principal c'est : —

55,9 %

dans le secteur privé informel



30,2 %

dans le secteur privé formel



30,5 %

dans le secteur public



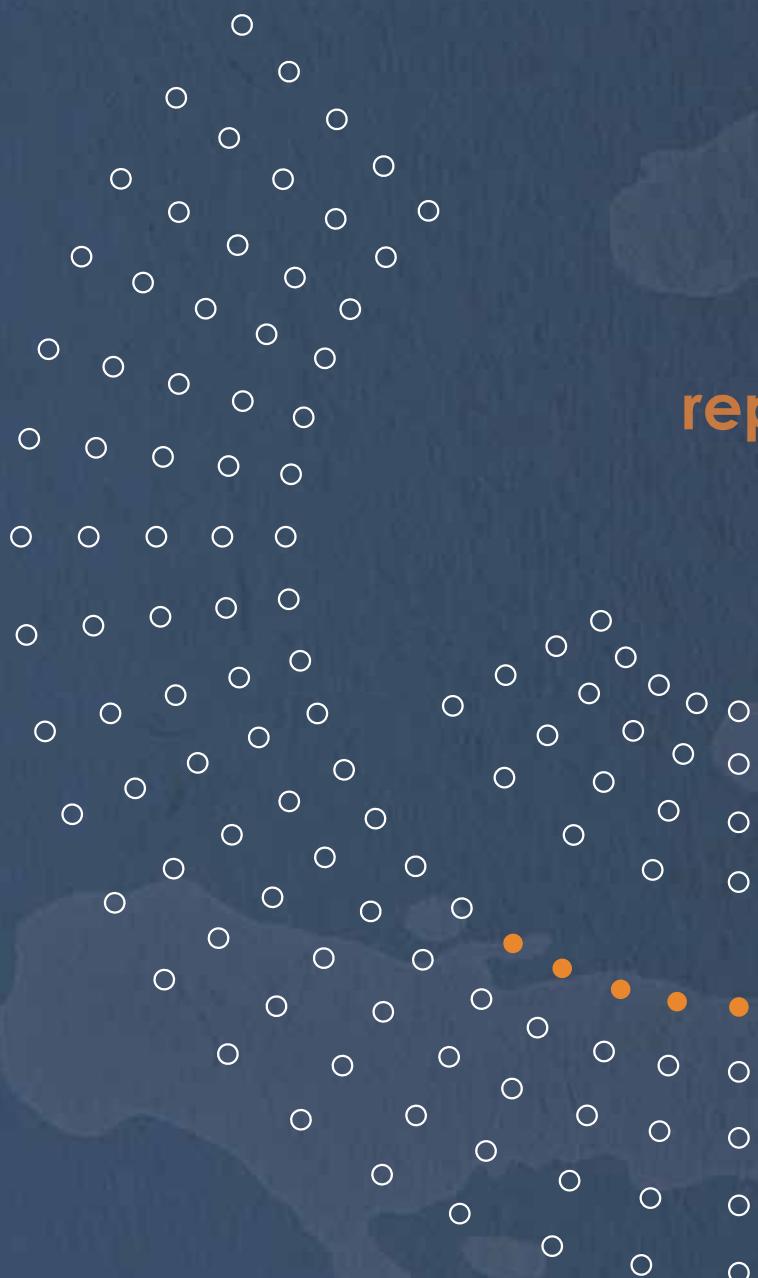
Source: Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS), Haïti 2012



3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

OMD 3.3 : Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national en Haïti



Haïti reste un des six pays au monde dont l'une des chambres parlementaires (le Sénat) n'a pas de représentation féminine¹

Sénat

0 / 20

Chambre des Députés

5 / 95

« Le principe du quota d'**au moins trente pour cent (30%) de femmes** est reconnu **à tous les niveaux** de la vie nationale, notamment **dans les services publics**. » Article 17.1 de la Constitution de 1987²

Sources: ¹ ONU, Objectifs du Millénaire pour le Développement - Rapport 2013, p. 22; ² ONU Femmes, constitutions.unwomen.org/americas/haiti



Egalité entre les sexes : Haïti doit faire des efforts

En cette année où la communauté internationale voit l'égalité entre les sexes comme un levier à tout progrès, Haïti Focus fait le point sur la situation en Haïti avec la Chef de service de la législation et de promotion des droits des femmes au ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes, Mimose Royal André.

Haïti Focus : La Journée internationale de la femme est célébrée en Haïti cette année sous l'angle de l'égalité entre la femme et l'homme comme un levier pour le progrès de tous. Que vous inspire ce thème ?

Ce que ce thème m'inspire, c'est créer un espace propice à l'épanouissement de l'être humain qui se rapporte à la réalisation de la liberté individuelle et la création de richesses, comme objectif

du Millénaire à atteindre par chaque gouvernement des états membres des Nations Unies.

HF : Quelle description faites-vous du statut et du rôle de la femme et de l'homme haïtiens ? Y a-t-il une différence, si oui cette différence est-elle juste ?

Les deux sexes ne sont pas soumis aux mêmes droits et obligations, ne bénéficient pas des mêmes priviléges ou des mêmes chances. C'est une société inégalitaire.

La société a établi une différence, entérinée dans une large mesure par le droit haïtien, entre l'homme et la femme qui sont pourtant deux éléments vivant dans une seule et même société.

Cette différence n'est pas juste : le pouvoir d'expression de négociation, de décision et le pouvoir économique sont monopolisés par les hommes. C'est pourquoi les femmes s'organisent pour trouver un



espace de liberté, d'échange et de solidarité. La toile de fond des revendications féminines c'est la répartition équitable des richesses et du pouvoir.

Nous sommes à un tournant de l'histoire où s'est développée une culture de promotion et de défense des droits humains en général et des droits des femmes en particulier.

C'est aussi une période au cours de laquelle s'est opérée une profonde remise en cause des relations homme-femme et un rééquilibrage des rôles sociaux. D'où l'intégration du genre en développement qui est la stratégie qui permet aux décideurs de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes.

HF: Durant les 20 dernières années, y a-t-il eu des améliorations du statut de la femme? Si oui, quels en sont les points significatifs ?

Oui, il y a une nette amélioration du statut de la femme durant ces années-là :

- Les questions liées à la réalité des femmes se transforment en des engagements internationaux ;
- L'importance de protéger et

de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes est confirmée par plusieurs Conventions internationales et régionales ;

- L'égalité des sexes est devenue un mandat international.

Donc, les questions essentielles des femmes se transforment en une nécessité humaine et une nécessité structurelle, en une nouvelle vision humaine, en respect de la dignité de la personne, une voie menant à un monde plus humain et plus juste. C'est aussi la promotion de la femme et de l'homme.

HF : En partant du postulat que la femme haïtienne subit des pesanteurs sociales et culturelles qui nuisent à son épanouissement, dites-nous quelles sont ces pesanteurs et d'où proviennent-elles ?

La haute privatisation des services sociaux a un cout très élevé pour les femmes surtout pour les femmes chefs de familles.

Plus autonome et mieux éduquée, la femme saura maîtriser sa fécondité et soulagera l'économie du poids de la démographie. Une mentalité mieux adaptée à l'économie moderne pourrait être transmise à l'enfant, quel que soit son sexe.

Elle pourra participer plus efficacement à la vie politique et économique de son pays. L'hygiène permettra aussi de pallier les conséquences économiques de maladies trop fréquentes qui diminuent la productivité.

Ces pesanteurs proviennent de l'exclusion, de la discrimination, de la violence faite aux femmes,

en un mot de la mauvaise répartition des richesses et du pouvoir.

HF : Quels efforts Haïti (Gouvernement, société civile, institutions de formation, familles leaders d'opinion) doit-il fournir pour faire progresser les choses?

Haïti doit se donner pour obligation d'appuyer les efforts déployés par les femmes pour accroître leur capacité à influencer la direction de la société et l'orientation politique de leur pays, à lever les barrières qui les empêchent d'avoir accès au pouvoir et à élargir leurs rôles en tant qu'acteurs politiques dans la société civile et au sein des gouvernements.

Il faut réformer les institutions de sorte que les femmes et les hommes deviennent égaux devant la loi. L'aide de la communauté internationale doit être efficace. Haïti et les organisations internationales doivent renforcer leurs capacités à réaliser l'égalité entre les sexes.

Cet objectif ne saurait être atteint sans la motivation et la sensibilisation, sans la participation de la communauté rurale qui représente le pourcentage le plus important de la population haïtienne.

Pour conclure, je dirais à l'instar de certains romantiques allemands : « libérez le propre de la femme, afin qu'elle nourrisse enfin la culture et la société dans son ensemble, influence et civilise le comportement des hommes ».

Propos recueillis par Jonas Laurince